

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENU LE LUNDI 1^{ER} MAI 2023
À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Présences : Monsieur Sébastien Turner, parent
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Karine Frappier-Faubert, TES
Madame Maude Beaulieu, enseignante
Monsieur Philippe Mercure, parent
Madame Audrey Cloutier, technicienne au SDG
Madame Cynthia Francoeur-Randlett, parent substitut

Absences : Monsieur Sébastien Roy, parent
Madame Christine Leclair, parent
Madame Marie-Claude Lavoie, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Madame Marie-Pier Vanslette, psychoéducatrice

Direction: Madame Nathalie Decamps

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19h05.

2. Période de questions du public

Aucune prise de parole.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Dominic Loiselle demande l'ajout du point 18.2 *Aide aux parents* et Madame Nathalie Decamps demande l'ajout du point 9.4 *changement au calendrier*.

Il est proposé par Monsieur Philippe Mercure et appuyé par Madame Audrey Cloutier d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adopté

CE-22-23-033

4. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2023

Lecture sommaire par Monsieur Sébastien Turner. Madame Audrey Cloutier informe que son nom est manquant aux présences du procès-verbal. De plus, au point 9, est ajouté « compte tenu de l'avantage de doubler les montants, il est recommandé d'utiliser la plateforme de la fabrique pour cette campagne de financement ».

Il est proposé par Madame Maude Beaulieu et appuyé par Madame Audrey Cloutier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2023 en apportant les modifications.

Adopté

CE-22-23-034

5. Suivis au procès-verbal du 27 mars 2023;

5.1 Photos scolaires Madame Nathalie Decamps fait part d'une précision quant au choix du forfait un an avec *La pomme verte* fait à la rencontre du 27 mars dernier. L'option du un an ne comprend pas de gratuité (photo des finissants + agenda scolaire pour les enseignants) alors qu'elle est comprise dans l'option du deux ans. Dans les deux cas, les parents bénéficient toujours de la ristourne aux parents. Après discussion entre les membres, l'offre du deux années est retenue puisqu'elle n'a aucun impact sur la ristourne aux parents et simplifie la tâche pour la photo des finissants. Monsieur Philippe Mercure mentionne qu'il serait important de faire quand même le sondage.

5.2 Concert de musique; Pour faire suite au point 11.4 du dernier procès-verbal, Monsieur Dominic Loïselle nomme que les fonds *Du simple au double* de *La Fabrique à Projets* sont épuisés pour cette année et que malheureusement les fonds du concert ne seront pas doublés. Si nous voulons maximiser les dons, il serait bénéfique de faire des levées de fonds en début d'année. L'utilisation de la plateforme est mise de l'avant pour faciliter l'achat de billets et il y a possibilité de faire des dons. La prochaine fois, mettre le lien dans l'Info-Parent serait important, pour cette fois un courriel sera envoyé aux parents. La plateforme numérique est valide pour une année scolaire. Monsieur Sébastien Turner suggère une boîte à dons, à l'entrée de l'auditorium.

6. Budget du SDG;

Le budget du service de garde est présenté et expliqué par Mesdames Audrey Cloutier et Nathalie Decamps. Pour l'instant, il est prévu qu'il y aura approximativement 98 élèves inscrits au service de garde en septembre 2023.

Il est proposé par Monsieur Philippe Mercure et appuyé par Madame Cynthia Francoeur-Randlett d'adopter le budget du service de garde.

Adopté

CE-22-23-035

7. Frais chargés aux parents;

En suivi au dernier conseil d'établissement, la direction apporte la discussion quant au montant maximal à établir pour les frais chargés aux parents. Les membres échangent sur les principes établis lors de la dernière séance et conviennent que les enseignants devront faire les choix de matériel scolaire 2023-2024 en tenant compte des principes d'encadrement. Cette année, les enseignants avaient un budget de 85\$. Madame Josée Pomminville nomme que le budget photocopie est insuffisant. Monsieur Sébastien Turner suggère de comparer les prix des livres avec différents fournisseurs. Monsieur Dominic Loiselle suggère que les enseignants peuvent faire la liste de matériel qu'ils aimeraient et le conseil d'établissement pourrait évaluer le matériel et/ou suggérer aux enseignants des livres. Monsieur Sébastien Turner nomme que les enseignants pourraient avoir un barème monétaire. L'entente est que les enseignants transmettront le matériel nécessaire tout en respectant les principes d'encadrement, le conseil d'établissement en discutera. Monsieur Sébastien Turner demande si des contributions volontaires pour aider les enseignants sont possibles, la réponse est non.

8. Cafétéria;

Madame Nathalie Decamps informe le conseil d'établissement qu'elle aura une rencontre avec la nutritionniste du Centre de service scolaire pour évaluer le menu. L'OSBL de la cafétéria partage une nouvelle version du menu. Les achats de billets en lot ont changé, le 2^e enfant a un prix réduit et le prix des billets à l'unité augmente de 0,50 \$. L'achat de billet pourra se faire par paiement Interac, mais ne devra pas nuire au service des cuisinières. Monsieur Sébastien Turner suggère que les familles puissent venir payer les billets une semaine avant l'ouverture de l'école et que le message soit fait aux familles. Monsieur Philippe Mercure partage son inquiétude des paiements par carte de crédit, car le service de cafétéria aura des frais à payer. Le virement Interac pourrait être plus avantageux pour les familles.

8.1 Suivi cafétéria;

Madame Nathalie Decamps mentionne qu'elle a consulté le CPE pour l'organisation du dîner pour la prochaine année. Cette annonce a été accueillie positivement. Il y a également eu une rencontre avec l'AVSEC et il y a plusieurs documents à regarder pour un programme de santé alimentaire. Depuis le dernier conseil d'établissement, Madame Nathalie Decamps a eu une rencontre avec Monsieur Martin Lévesque. Celui-ci a parlé d'un projet-pilote avec le ministère de l'Éducation. Ce projet se nomme *La cantine pour tous* et a pour but d'offrir un dîner sain et abordable permettant aux enfants de manger à leur faim, peu importe le revenu familial, grâce au système de contribution volontaire en plus de donner un répit aux parents. Chaque jour, deux repas sont offerts et la commande se fait par Internet. L'adulte de l'école doit cependant payer le 6 \$ par repas. Cela facilite la gestion administrative pour les cuisinières, pas de file à la cafétéria pour payer les repas. NDA serait la première école à avoir le service de cafétéria avec cuisinière en partenariat avec *La cantine pour tous*. Le conseil d'administration de la cafétéria analyse la possibilité pour se joindre à ce projet éventuellement. Il est suggéré que *La fabrique à projet* vienne accompagner les achats de billets pour aider les ressources monétaires à la cafétéria.

De plus, Madame Audrey Cloutier partage qu'elle peut avoir de la salade César gratuite, si un souper spaghetti est présenté par l'OPP.

9. Mot de la direction;

9.1 Projet éducatif – consultation;

Madame Nathalie Decamps fait la lecture du *Projet éducatif 2023-2027*. Monsieur Sébastien Turner suggère d'avoir une description des abréviations pour faciliter la compréhension.

9.2 Activité;

La direction a consulté par courriel le 14 avril dernier les membres du conseil d'établissement pour l'activité suivante :

- Nom de la sortie : L'Archipel Amélio, parc d'amusements à Saint-Jérôme
- Élèves concernés : Préscolaire 4 ans et 5 ans (71 élèves au total)
- Date : Lundi 12 juin 2023
- Heure : 8 h 30 à 15 h
- Transport : Autobus scolaire
- Coûts totaux de l'activité : 2 241\$, dont 1 065\$, sont payés à même la subvention
À l'école, on bouge !
- Frais chargés aux parents : 16,50 \$ / enfant

L'Activité a été approuvée à majorité par courriel.

CE-22-23-036

9.3 Portrait de l'école 2023-2024;

Madame Nathalie Decamps informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura une nouvelle classe de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2023-2024, donc deux maternelles 4 ans et deux maternelles 5 ans. Il y aura 13 groupes au niveau primaire. Les affectations des enseignants ne sont pas encore déterminées.

9.4 Changement au calendrier des rencontres;

Madame Decamps fait part que le point concernant l'adoption du budget de l'école n'est pas à l'ordre du jour de la présente séance puisque l'annonce de l'ouverture d'une nouvelle classe le 28 avril dernier est un délai trop court pour revoir le budget. Or, comme le budget doit être adopté pour le 15 juin et que la prochaine séance a lieu le 19 juin, Madame Nathalie Decamps propose de devancer le prochain conseil d'établissement ou voir à une autre solution. Monsieur Philippe Mercure suggère une rencontre *extraordinaire*. La rencontre aura lieu le jeudi 18 mai 2023 à 18h30. Ainsi, la présentation finale du budget sera faite à cette date.

Adopté

CE-22-23-037

10. Mot du représentant au comité de parents;

La prochaine rencontre a lieu le 10 mai 2023, rien d'autre à signaler.

11. Mot de la représentante au service de garde;

Rien à signaler.

12. Bons coups;

- Activité d'insectes en collaboration avec Héritage Saint-Bernard;
- Tomatosphère avec le groupe 601;
- La stagiaire de Madame Lyne Rousseau a collaboré avec les élèves à la fabrication d'un autobus avec le catalogue gaspilleur en lien avec la pédagogie numérique;
- Collaboration avec un groupe de 2e année et le groupe multi 5e-6e année pour la préparation d'une salade de fruits;
- Décloisonnement et soutien en classe pour du tutorat en classe pour un total de 223 périodes;
- Activité Educazoo pour les élèves de 2e année.

13. Mot de la représentante du personnel de soutien;

Rien à signaler.

14. Mot des représentants des enseignants;

Aucun suivi.

15. Mot de la représentante des professionnels;

Deux nouvelles psychoéducatrices se joignent à l'équipe en soutien-école, Madame Anne-Sophie Bouchard et Madame Arianne Prud'homme.

16. Mot des représentants des parents;

Aucun suivi.

17. Mot du président;

Monsieur Sébastien Turner remercie Madame Cynthia Francoeur-Randlett pour sa présence comme parent substitut. De plus, il remercie Madame Christine Leclair pour son implication envers l'école et la félicite pour son prix du bénévole de l'année.

18. Autres sujets;

18.1 OPP;

Monsieur Philippe Mercure explique que l'activité prévue en fin d'année sera déplacée ou modifiée dû au manque de temps. L'activité devrait être remise aux alentours du 9 juin 2023.

18.2 Aide aux parents;

Avec la mesure dédiée 15024 *Aide aux parents pour mieux accompagner les parents de maternelle et de 1ere année*. Monsieur Dominic Loiseau mentionne qu'aucune somme n'a été dépensée pour le moment et l'équipe du préscolaire suggère les motifs de dépenses suivantes pour cette année;

- Rencontre pour les parents et les fonds serviront à dédommager le salaire des enseignants, la collation et le gardiennage (au besoin);
- Rencontre de parent individuel ou de petits groupes pour les parents allophones ou à besoin particulier;
- Mise à jour du matériel, outils ou plateforme;
- Accueil pour la transition des maternelles 4 ans avec la même formule que celle des maternelles 5 ans.

Il est proposé par Madame Audrey Cloutier et suggéré par Monsieur Philippe Mercure d'adopter les dépenses de la mesure 15024.

Adopté

CE-22-23-038

19. Levée de la séance;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Josée Pomminville de lever la séance à 22h.

Adopté

CE-22-23-039



Monsieur Sébastien Turner
Président



Madame Nathalie Decamps
Directrice

Rencontre extraordinaire aura lieu le 18 mai à 18h30. La prochaine séance aura lieu le 19 juin 2023 à 19h.